

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 20 (1918)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: collaboration scientifique internationale. Déclaration et Résolutions votées par la Conférence interalliée des Académies scientifiques.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

La collaboration scientifique internationale.

DÉCLARATION ET RÉSOLUTIONS VOTÉES PAR LA CONFÉRENCE INTERALLIÉE DES ACADEMIES SCIENTIFIQUES.

Plusieurs Académies et Sociétés savantes se sont préoccupées des conditions auxquelles il y aura lieu de soumettre la collaboration scientifique internationale d'après-guerre. Les conditions relatives aux Institutions internationales d'un caractère officiel ont été examinées par la *Conférence interalliée des Académies scientifiques* dans ses séances de Londres¹ (9-11 octobre 1918) et de Paris (26-29 novembre 1918). Les résolutions adoptées par la Conférence de Londres ont été présentées à l'Académie des Sciences de Paris², dans sa séance du 21 octobre, accompagnées de la Note suivante de MM. Emile PICARD et Alfred LACROIX.

La Conférence interalliée des Académies scientifiques à Londres.

Note de MM. Emile PICARD et Alfred LACROIX.

La question des relations scientifiques internationales d'après-guerre appelle depuis longtemps l'attention des savants. La Commission géodésique française, la délégation française près l'ancienne Association géodésique internationale, le Bureau des Longitudes s'en sont occupés. A deux reprises, l'Académie des Sciences a émis des vœux à ce sujet, d'abord au mois de novembre dernier, et tout récemment dans la séance du 30 septembre. Elle a été unanime à déclarer que les relations personnelles sont pour longtemps impossibles entre les savants des pays alliés et ceux

¹ Royal Society, mai et octobre 1918.

² Comptes Rendus de l'Académie des Sciences, t. 167, N° 17.

des empires centraux, et elle a pris diverses résolutions relatives à la reconstitution des Associations scientifiques internationales.

La même question fut étudiée dans d'autres pays, et la Société Royale de Londres proposa, il y a quelques mois, une réunion interalliée des Académies scientifiques. Cette Conférence s'est tenue à Londres les 9, 10 et 11 octobre dernier. Des représentants de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Italie, de la France, de la Belgique, de la Serbie, du Brésil y assistaient; les délégués de l'Académie étaient MM. Emile Picard, A. Lacroix, Haller, Bigourdan, Baillaud, Lallemand, Moureu. Des décisions importantes ont été prises, et libellées sous forme de vœux à envoyer aux gouvernements et aux sociétés savantes des pays alliés.

Quelques considérations générales servent d'introduction aux résolutions finales adoptées à l'unanimité. Elles insistent fortement sur ce point que les guerres antérieures n'avaient pas détruit la mutuelle estime des savants des pays belligérants les uns pour les autres; la paix avait pu effacer, après peu d'années, la trace des luttes passées. Aujourd'hui les conditions sont tout autres. Des crimes sans nom vont laisser dans l'histoire des nations coupables une tache que des signatures au bas d'un traité de paix ne sauraient laver. Aussi devons-nous abandonner les anciennes Associations internationales et en créer de nouvelles entre alliés avec le concours éventuel des neutres.

D'autres mesures, tendant à resserrer les liens entre les pays alliés, ont été discutées; elles ont pour but d'établir entre eux une collaboration intime dans la recherche scientifique.

Une Commission nommée par la Conférence se réunira prochainement à Paris pour faire une étude plus approfondie des futures organisations internationales. Elle aura aussi à examiner des propositions faites par deux délégués. Ce sont des vœux formulés par M. Massart, de l'Académie Royale de Belgique, sur les échanges internationaux et la création de recueils bibliographiques, puis un vœu de notre confrère M. Bigourdan sur l'unification des notations bibliographiques relatives à tout l'ensemble de nos connaissances.

Nous donnons ici les textes de la déclaration et des résolutions prises par la Conférence de Londres :

*Déclaration votée à l'unanimité par la Conférence
pour servir de préface à ses résolutions.*

Lorsque, il y a quatre ans, la guerre éclata, divisant l'Europe en camps ennemis, les hommes de science pouvaient encore espérer que la conclusion de la paix renouerait les liens rompus, et que les ennemis de la veille pourraient de nouveau se rencon-

trer dans des conférences amicales et unir leurs efforts pour le progrès de la science. De tous temps, depuis la renaissance des études scientifiques au moyen âge, la recherche du vrai a formé une chaîne assez solide pour résister à l'effort des antagonismes nationaux. Et ce lien s'est encore fortifié vers la fin du dernier siècle, lorsque le développement de certaines branches de la science a requis, pour leur étude, la collaboration de toutes les nations civilisées. Associations et Conférences se sont rapidement multipliées et des relations amicales de plus en plus intimes se sont établies entre les savants des différents pays, en dépit des divergences politiques, volontairement laissées dans l'ombre.

La guerre, jadis, a fréquemment arrêté la coopération des individus, sans détruire leur mutuelle estime, basée sur le sentiment de la valeur de la science ; la paix venait bientôt effacer les traces des luttes passées.

Si, aujourd'hui, les délégués des Associations scientifiques des nations alliées et des Etats-Unis d'Amérique se voient dans l'impossibilité de reprendre des relations personnelles, même en matière de science, avec les savants des empires centraux, tant que ceux-ci n'auront pas été admis de nouveau dans le concert des nations civilisées, ils le font en pleine conscience de leur responsabilité, et ils ont pour devoir de rappeler les motifs qui les ont amenés à cette décision.

La civilisation a imposé des règles de conduite aux nations qui entendent servir les intérêts de l'humanité, et qui ont, à un haut degré, le souci de leur honneur. Telles sont la reconnaissance du caractère sacré des traités (spécialement de ceux concernant l'état de guerre) et la suppression d'inutiles cruautés envers les populations civiles... A ces deux points de vue, les puissances centrales ont enfreint les lois de la civilisation, dédaignant toutes les conventions et déchaînant dans l'âme humaine les pires passions engendrées par la férocité de la lutte. La guerre est fatalement pleine de cruautés, et des actes individuels de barbarie ne sauraient être évités ; il faut en prendre son parti. Ce ne sont pas ces actes que nous visons, ce sont les horreurs organisées, encouragées et imaginées, dès l'origine, dans le seul but de terroriser les populations inoffensives. La destruction d'innombrables propriétés privées, les violences et les massacres sur terre et sur mer, le torpillage des navires-hôpitaux, les insultes et les tortures infligées aux prisonniers de guerre, laisseront, dans l'histoire des nations coupables, une tache que ne saurait laver la simple réparation des dommages matériels. Pour restaurer la confiance, sans laquelle toute collaboration fructueuse serait impossible, les empires centraux devront désavouer les méthodes politiques dont l'application a engendré les atrocités qui ont indigné le monde civilisé.

*Résolutions relatives aux organisations scientifiques internationales
votées à l'unanimité par la Conférence.*

1. — Aussitôt que les circonstances le permettront, les conventions relatives aux associations scientifiques internationales seront, conformément aux statuts ou règlements propres à chacune d'elles, dénoncées par les groupements compétents des nations en guerre avec les empires centraux.

Les nouvelles associations reconnues utiles au progrès des sciences et de leurs applications seront établies, dès maintenant, par les nations en guerre avec les empires centraux, avec le concours éventuel des neutres.

2. — Certaines associations résultant de conventions diplomatiques, telle la Convention du mètre, devront faire l'objet d'un examen spécial lors des négociations de paix.

3. — Les mesures visées ci-dessus laissent de côté les accords concernant exclusivement les relations administratives indispensables entre des services publics, comme celles réglementant la navigation, les dépêches météorologiques, les chemins de fer, les postes et télégraphes, etc.

4. — Il est constitué, dans le sein de la Conférence, une Commission d'études, à laquelle pourront s'adjoindre des délégués désignés par les Académies des pays en guerre avec les puissances centrales. Cette Commission dressera un plan général d'organisations internationales, pour satisfaire aux besoins des diverses branches des recherches scientifiques et industrielles, y compris celles relatives à la Défense nationale. Sa Commission se réunira à Paris, cette année même, dans la deuxième quinzaine de novembre.

5. — Chacune des Académies représentées à la Conférence sera invitée à provoquer la création d'un Conseil national, ayant pour objet l'avancement des recherches mentionnées au paragraphe précédent.

6. — Un Conseil international sera constitué par la fédération des Conseils nationaux.

7. — La Conférence, estimant que tous les progrès industriels, agricoles, médicaux, reposent sur les découvertes de la Science pure, appelle l'attention des Gouvernements sur l'importance des recherches théoriques et désintéressées, dont les budgets, après la guerre, devront être dotés le plus largement possible.

Elle insiste également sur la création de grands laboratoires, privés et nationaux, de sciences expérimentales.

*La deuxième session de la Conférence interalliée
des Académies scientifiques.*

Paris, novembre 1918.

La Conférence interalliée des Académies scientifiques a tenu sa seconde session à Paris, du 26 au 29 novembre. Elle a réuni des délégués de Belgique (3), du Brésil (1), des Etats-Unis (6), de France (13), du Royaume-Uni (9), d'Italie (5), du Japon (2), de Pologne (1), du Portugal (1), de Roumanie (4) et de Serbie (2). Elle a d'abord décidé de remplir provisoirement le rôle du Conseil international de recherches, dont la création a été votée à la réunion de Londres. Puis, elle a institué un *Comité exécutif* de cinq membres, MM. HALE, LECOINTE, E. PICARD, SCHUSTER et VOLTERRA, chargé d'étudier dans leurs détails les questions soulevées à la Conférence avec le concours des organismes ou personnes les mieux qualifiés. Le Comité exécutif a choisi M. Emile PICARD comme président, M. SCHUSTER comme secrétaire, et décidé que le siège du Bureau administratif sera, jusqu'à nouvel avis, à *Londres*.

Les associations internationales, rattachées au Conseil international de recherches, sont fondées avec les pays en guerre avec l'Allemagne, et l'on a fixé les conditions sous lesquelles les neutres pourront être admis dans ces associations une fois constituées. La Conférence s'est ensuite occupée particulièrement des associations fermées, ayant pour objet la réalisation d'œuvres nécessitant une coopération. Telles sont, par exemple, l'Union astronomique, s'occupant de toutes les questions relatives à l'astronomie, et l'Association géophysique, qui embrassera la géodésie, la sismologie et la météorologie avec le magnétisme terrestre et la vulcanologie.

De nombreuses propositions ont été prises en considération, et renvoyées, pour une étude plus approfondie, au Comité exécutif. Elles concernent la création de diverses associations internationales, la bibliographie, la nomination d'attachés techniques, les laboratoires internationaux, les questions de brevets, les échanges internationaux.

On trouvera dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences (séance du 9 décembre 1918), la liste des délégués et le texte des résolutions votées par la Conférence de Paris.

Société suisse des professeurs de mathématiques.

Réunion de Bâle, le 5 octobre 1918.

1. — Ce fut la XXI^e assemblée de cette société. Sur la proposition du président, M. K. MATTER, professeur à Aarau, l'assemblée